Les ouvrages du CRASC, 2018, p. 207-231

L'onomastique algérienne dans l'œuvre de Yasmina KHADRA : quelles perspectives didactiques ?

Leila BELKAIM [1,2]

En termes d'enseignement/apprentissage, la littérature se situe en marge et à la périphérie des différents processus mis en œuvre. Sous l'influence souvent indirecte des expériences pédagogiques les plus diverses, la littérature est discréditée comme objet d'enseignement et de recherche à l'université. Cette vision conduit l'apprenant à une représentation appauvrie du champ d'études littéraires d'une part et d'autre part à une vision du texte littéraire comme « inutile », du moins difficile à assimiler. Dans ces conditions, la baisse générale des effectifs d'étudiants en lettres ne pourra que s'accentuer. Pourtant, pour entrer à la fois dans la langue et dans la culture, la meilleure voie est la littérature, pour acquérir des compétences disciplinaires en rapport avec certains métiers et spécialités, la littérature reste encore la meilleure voie et le moyen incontournable.

On peut lier dans le même paradigme, mais d'un point de vue didactique, l'onomastique comme une forme particulière pour aborder l'enseignement de la littérature. Enseigner la littérature par l'onomastique, non comme discipline constituée, mais comme champ de questionnement, c'est donner à ceux qui l'apprennent une clé pour interroger le fonctionnement interne du texte, les modes de fonctionnement linguistiques de l'onomastique littéraire algérienne ainsi que ses soubassements socioculturels et anthropologiques. Un des fils conducteurs de cette recherche sera de mettre en exergue le lien qu'entretient la littérature avec l'onomastique comme étant une relation nécessaire et réciproque,

(1) Université de Tiaret, 14 000, Tiaret, Algérie.
(2) Unité de Recherche Système de Dénomination en Algérie (RASYD)/CRASC, 09 100, El Affroun-Blida, Algérie.

liée à la culture, à l'affirmation identitaire et à la langue. Ceci fait écho dans la pratique à une situation dans laquelle le nom propre redit toute la réalité avec ses moindres détails car il est « devenu un signe à part entière dans l'étude du texte, et en particulier du texte romanesque »(Eugène, 1983, p. 235).

En dépit des charges et des tensions qu'elle véhicule, la littérature, comme lieu d'application sociale, a été depuis longtemps le domaine d'expression des formes onomastiques les plus diverses : toponymie, anthroponymie, hagionymie (noms de culte des saints), ethnonymie, pseudonymie, etc. Si, par définition, la littérature est un « ensemble des œuvres écrites ou orales auxquelles on reconnaît une finalité esthétique »[1], la littérature maghrébine est assez particulière quant aux personnages choisis et l'ensemble de noms donnés, parce que dans le cas du romancier Yasmina Khadra, l'auteur incarne un code particulier de valeurs sociales et culturelles qui imposent en effet un certain niveau d'interprétation et de lecture nominative de la part de l'apprenant. À cela, cet article tente de montrer les multiples facettes et vertus, des noms des personnages, ainsi que la place stratégique qu'ils occupent dans les textes littéraires.

De là, l'onomastique serait un élément de motivation pertinent de l'Enseignement/apprentissage des productions littéraires algériennes, souvent moins valorisées en classe de français que les habiletés plus intellectuelles. A la lumière du contenu de l'argumentaire du présent colloque, plusieurs questions traversent notre réflexion :

- Quelles sont les références spatio-temporelles de l'univers romanesque de Yasmina Khadra ?

- Quel est l'apport de l'onomastique dans les productions littéraires algériennes et par conséquent à l'activité enseignement/apprentissage ?

- Comment justifier autrement l'étude du nom propre comme objet d'enseignement et de recherche à l'université ?

- Contre la tradition des questionnaires de lecture, l'enseignement de la littérature doit-il s'ouvrir à l'onomastique comme jeu interactif et enjeux symboliques ?

[1]Le petit Larousse Illustré, 1989, p.575.

Notre démarche méthodologique est basée sur une approche « coopérative » empruntée à (Abrami, 1995), inscrite dans une perspective pédagogique qui a une double visée : apprendre à coopérer et coopérer pour apprendre (Legendre, 2005). L'approche coopérative permet aux étudiants de cheminer en petits groupes autour d'un même objet d'étude ou d'un projet.

De toute évidence, l'apprentissage coopératif est une approche d'intérêt en milieu collégial et universitaire, puisqu'elle permet aux étudiants d'approfondir leurs apprentissages à travers les échanges entre pairs. Afin d'accéder à un travail en équipe, notre recherche repose sur un échantillon de 200 étudiants inscrits en première année licence de français, répartis en 5 équipes de base. Chaque équipe invite des étudiants à étudier un roman différent afin de multiplier les points de vue sur le travail à accomplir.

- équipe n°1 « Qu'attendent les singes » (2014), Casbah édition Alger.
- équipe n°2 « Les chants cannibales » (2012), Casbah édition Alger.
- équipe n°3 « Ce que le jour doit à la nuit » (2008), Sédia édition.
- équipe n°4 « A quoi rêvent les loups » (2007), Julliard édition.
- équipe n°5 « Les agneaux du seigneur » (2007), Julliard édition.

Le travail se déroule sur plusieurs phases :

1- l'onomastique

Dans cette phase, l'enseignant doit expliquer à ses étudiants le choix de l'œuvre de Yasmina Khadra ainsi que l'intérêt de l'onomastique en contexte maghrébin : une culture commune entre celle de l'élève et l'auteur. Par la suite, proposer l'onomastique linguistique qui traite la notion de nom propre en linguistique arabe et en linguistique française accompagnée de l'onomastique littéraire, comme une orientation possible pour l'enseignement de la littérature.

Des cours magistraux, tout à fait théoriques, sont nécessaires pour définir la notion de Nom propre (Npr) sur laquelle travaillent les étudiants. Après cette entrée en matière, le professeur incite les étudiants à faire une partie expérimentale en TD.

2-Onomastique linguistique

Cette phase se découpe en trois étapes :

1- Collecte des Npr se trouvant dans les romans de Yasmina KHADRA.

2- Les critères définitoires du Npr en langue

3- Catégorisation.

3-Onomastique littéraire

Cadre de référence

Le plus difficile n'est pourtant pas d'enseigner la littérature mais d'accepter l'idée de l'enseigner par l'onomastique. Avec l'onomastique, l'étudiant découvre « la science du nom propre, qu'il s'agisse d'un nom d'avion, d'une pile électrique, d'un rasoir, d'un robot, d'un mets quelconque etc., ou qu'il s'agisse d'une localité ou d'une personne » (Le Lexis, 1979, p. 1280). La didactique de l'onomastique vise nécessairement la connaissance et l'usage des Npr qui ne sont jamais gratuits à l'égard de la société. De nombreux travaux ont mis en évidence la corrélation positive qui lie l'onomastique à la société (Cheriguen, 1993, p. 7, Benramdane, 1986 et Yermeche, 2008).

Mais les Npr ne se résument pas aux anthroponymes : noms de personnes et aux toponymes : noms de lieux. « L'oubli de la diversité des catégories de Npr est en partie dû aux onomasticiens » (Vaxelaire, 2005, p. 65), et aux grammaires modernes du français qui proposent des définitions souvent incomplètes et/ou erronées. « La situation des noms propres dans les grammaires peut se résumer de la façon suivante : distingués d'abord des noms communs sur une base sémantique (désignation d'un individu/d'une espèce), ils sont ensuite plus ou moins oubliés dans le chapitre consacré au nom, mais ils réapparaissent comme cas particuliers sur le plan morphologique (problème du genre et du nombre). On notera l'absence de toute dimension syntaxique » (Gary-Prieur, 1991, p. 7). Contrairement à son emploi trivial dans le langage, le Npr dans le discours fictif, peut acquérir des degrés multiples de significations. Le Npr ancré dans l'univers romanesque, « est le propos de l'onomastique littéraire » (Eugene, 1983, p. 233). Conçus de la sorte, les noms propres sont fortement suggestifs, ils illuminent le texte et construisent un rayonnement de sens implicite : « le nom

propre s'inscrit dans le texte littéraire a l'instar d'un phare dont l'ancrage n'est jamais fortuit » (Guiziou, 2002, p. 1673-1682).

Enseigner la littérature par l'onomastique

Les témoignages de certains étudiants, y compris ceux qui n'aiment pas la lecture, sont élogieux à l'égard de l'onomastique qui suscite la curiosité de la plupart d'entre eux. Ils la considèrent comme une source capitale pour connaître l'étymologie et l'origine de leurs noms. Ils trouvent que ce phénomène s'insère dans toutes les sociétés, et trouve ses racines depuis l'existence des hommes. Toutes les civilisations reposent historiquement sur l'attribution des noms comme forme de repérage, d'identification et de distinction au sein de la société. Le Npr a de tout temps conditionné le système onomastique universel ; « dans chaque société, chaque personne a au moins un nom de personne, et dans les grandes sociétés technologiques, un nom de famille aussi ». (Lehrer, 1994, p. 3372-3374).

L'œuvre littéraire de Yasmina Khadra constitue une aire d'étude intéressante à plus d'un titre, non seulement, elle s'efforce à sa manière de montrer les différents usages nominatifs et les modes de nomination au Maghreb, mais aussi l'onomastique en tant qu'élément-témoin qui « véhicule, de génération en génération, les traditions, les coutumes, les pratiques et les valeurs morales d'un groupe » (Yermeche, 2008, p. 13). Elle pourrait être pour les étudiants une illustration de «l'Histoire d'Algérie » parce qu'« Il y a bien une onomastique […] spécifique au Maghreb et particulièrement à l'Algérie à cause, d'une part des influences dues aux contacts de populations qui ont élaboré un type onomastique particulier et d'autre part, d'un rapport original à l'Histoire : terre de colonisations et de substitutions et changements fréquents de nom ; mais aussi plus ou moins partiellement ou massivement, lieu de résistances et de permanences qui ont fait que les conséquences sur le plan onomastique ne sont pas des moindres» (Cheriguen, 1993, p. 10).

Yasmina Khadra, pour attribuer des Npr à ses personnages, puise de la matière onomastique algérienne. Cette matière est, selon l'histoire, la sédimentation de multiples civilisations qu'a connues l'Algérie : libyco-berbère, punique, grecque, latine, arabe, espagnole, française. Ces différents systèmes de nomination

exogènes ont peu ou prou influencé le mode toponymique et anthroponymique local.

La désignation libyco-berbère

Amezian « qui est petit» ou encore Amokrane « qui est grand, long ».

Adrar : signifie en arabe dialectal « montagne, djebel, pierre» (Pellegrin, 1952).

La désignation latine

Alger : Nom romain (Icosium) (Pell, 1952).

L'Ouarsenis : « Les Monts de l'Ouarsenis mis en morphologie latine « Anchorarius » (Benramdane, 1996).

Tiaret : « Appellation romaine identifiée par Mac Carthy dès le début du 19ème siècle, à la ville de « Tingartia » Mac Carthy, Cité par Benramdane, 1996.

La désignation arabe

Djebel Ghrouz : **«** Le mot berbère est passé dans l'idiome arabe vulgaire nord-africain : gurziقرزي « gorge », défilé ». On le retrouve fréquemment dans la toponymie actuelle : **Djebel Ghrouz** montagne au nord-est de Châteaudun du Rhumel » (Mercier, 1924).

Oued el-Maleh : « cours d'eau salin » (Cheriguen, 2012, p. 342).

La désignation anthroponymique à base religieuse (à connotation musulmane) : Rituel musulman, hagionymes, noms de prophète reconnus par l'Islam, noms du prophète Mohamed, Abd, parents et compagnons du Prophète, Cheikh, noms de croyance, Emir, Eddine.

La nomination en Algérie : du VII° siècle, jusqu'à la veille de la colonisation française

Les Berbères s'arabisent et adoptent la religion musulmane à partir du VIIème siècle (AV J-C). Le nom complet à cinq composantes (désignation honorifique : hadj, sidi-, prénom de l'individu, prénom du père, désignation patronymique ou de famille, indication du lieu de naissance) était encore en usage au XIXème siècle.

La désignation algérienne contemporaine

YERMECHE nous explique que deux manières nominatives différentes vont coexister. A la désignation traditionnelle, transmise oralement par la mémoire collective, ancrée dans les pratiques de l'oralité, s'ajoute la nomination par usage du nom patronymique (Yermeche, 2008, p. 74).

Enseigner la littérature par l'onomastique linguistique

L'enseignant recommande des stratégies de travail consistant à lire le Npr pour savoir s'il s'agit d'un nom de personne ou de lieu. Il fait une démonstration de leur utilisation adéquate. Il souligne la nécessité de la prise en compte des Npr en insistant sur le retour aux cours magistraux pour démontrer les principaux critères qui entrent dans la définition du Npr à savoir : **graphiques, morphologiques et syntaxiques.** Dans sa tournée des équipes, l'enseignant s'assure du progrès de la lecture et de la compréhension, et il fournit une aide stratégique.

A la fin, il dispense aux étudiants une typologie **modèle** pour que chaque équipe puisse faire le classement des Npr collectés parce que la classification propre à l'onomastique consiste à distinguer principalement entre les Npr désignant les noms de personnes (les Anthroponymes) les Npr désignant les noms de lieux, (les Toponymes).

La majuscule n'est pas capitale

Pour que l'on puisse reconnaitre, un Npr selon la grammaire française, il faut au préalable lui trouvé la majuscule initiale, « Les noms propres prennent toujours la majuscule » (Grevisse 1964, p. 17). De nombreux linguistes attestent cette remarque (Riegel, Pellat et Rioul, 1996 ; Sag et Wasow, 1999). Cette marque typographique est souvent interprétée, par le sens commun, comme spécifique auNpr.

(1) « Ah ! **Alger**… », « pourtant, **Ed Dayem** n'est pas n'importe qui » (Khadra, 2014, p. 14-15).

Cependant, son usage ne semble pas être un critère unanimement partagé entre les communautés linguistiques du monde ni au sein de la langue française elle-même. Même si la majuscule initiale, dans la langue, est conditionnée par les règles grammaticales et l'usage socio-institutionnel, en réalité il n'en est

rien. La langue allemande actuelle, impose l'emploi de la majuscule initiale pour tous les substantifs, qu'ils soient communs ou propres. En français, on trouve une catégorie de noms capitalisés par rapport aux noms communs, alors qu'en anglais les noms de langues prennent la majuscule initiale. L'arabe ou le chinois, par exemple, ne disposent pas de cette distinction.

'Ali, Fátima. علي\فا طمة

أبو لحسن(père de Hasan), Umm **Salama**أم سلا مة

En règle générale, on remarque que le phénomène de la majuscule initiale du point de vue de la langue arabe fonctionne contrairement à l'opinion large (citée plus haut). Les Npr sont écrits sans des majuscules. Ainsi, le système d'écriture arabe ne propose aucune distinction : majuscule-minuscule, noms propres-noms communs.

Dans la créativité littéraire, cette bascule entre la majuscule et la minuscule dépend de la volonté individuelle de l'auteur pour faire appel à la réinterprétation analytique et, par suite, au réinvestissement du sens d'un Npr.

Intraduisibilité des noms propres

Les Npr ne se traduisent pas ! « [u]n nom propre ne se traduit pas ; il ne peut, à la limite, que s'adapter » (Rey, 1979, p. 28) est l'une des règles définitoires fréquemment évoquée de la catégorie des Npr. Le débat de la thèse « classique » très répandue de la non-traductibilité des noms propres est encore encombré par de trop nombreux points de vue : traduire, préserver ou adapter. Certains auteurs prétendent qu'ils sont intraduisibles, alors que les théories traductologiques contemporaines jugent cette opinion comme inadéquate.

Les cas concrets du traitement traductologique des Npr bibliques présents dans notre corpus

Npr	Langue arabe	Transcription	Langue française
Mohamed	محمد	moamed	Mahomet
Sarah	سارة	Sara	Sara
Haoua	حوئ	aoua	Eve
Soulayman	سليمان	sulayman	Salomon
Adam	ادم	adam	Adam
Driss	ادريس	dris	Enoch
Elias	الياس	Elias	Elie
Ishaq	اسحاق	Isaq	Isaac
Moussa	موسئ	Musa	Moïse
Nouh	نوح	Nuh	Noé
Yanes/Younes	يونس	Yunes	Jonas
Youcef	يوسف	Youcef	Joseph
Yakoub	يعقوب	Yakub	Job
Ayoub /Youb	ايوب	Ayoub	Aquib
Aissa	عيسئ	Issa	Jésus
Djebril	جبريل	Zebril	Gabriel
Haroun	هارون	Harun	Aaron
Yahya	يحئ	Yahya	Jean

Des caractéristiques morphologiques singulières pour les noms propres

En ce qui concerne la spécificité morphologique[2] des Npr, elle réside en premier lieu dans l'absence du déterminant (plan syntaxique), le Npr est dépourvu de détermination en deuxième lieu dans le pluriel des Npr (plan morphologique), le cas où ils prennent ou non la marque du pluriel, puis la question du genre qui ne vaut pas pour la majorité des Npr. Est-ce que le caractère fonctionnel des Npr, relève de l'opposition entre Npr et noms communs ?

[2] Voir Noailly (1983) et Gary-Prieur (1990).

NPR et fonctionnement des articles

Le Npr à l'état initial est dépourvu de déterminant, la présence de l'article lui attribue un emploi « moderne » ignoré jusque-là parce que « les noms propres s'appliquent en général à un seul individu » (Nyrop, 1925, p. 190).

L'absence de déterminant est conçue comme un des marqueurs grammaticaux qui différencient le Npr du Nc (Sørensen, 1963, p. 142 et Bloomfield, 1933, p. 219). Même si, sur ce point, beaucoup de linguistes convergent à des conclusions différentes, voire même contradictoires à cause du caractère fragmentaire des études sur la grammaire du Npr. Selon Dubois, il y a parmi les Npr ceux « qui admettent l'article défini » et « se comportent comme les substantifs », et « ceux qui n'admettent pas l'article » et « se comportent comme des prénoms » (1965, p. 155).

Le Npr, qu'il soit un anthroponyme ou un toponyme, peut s'employer dans un énoncé sans l'adjonction d'un déterminant (la construction la plus fréquente et la plus admise). Il est clair que le fonctionnement des Npr avec les articles conduit à considérer que les Npr sont syntaxiquement plus riches que les noms communs car ils apparaissent autant avec que sans déterminant.

Le référent des Npr bousculé par la modification

Sa fonction de désignation directe et immédiate est fort déséquilibrée par la présence d'un article défini. De facto, le Npr « se présente accompagné de déterminants qui lui font perdre le caractère « unique » ou « singulier » fréquemment assimilé à la marque spécifique qui l'oppose aux noms communs » (Kleiber 1981, p. 332). Dans **(10)**, ces nouvelles constructions du Npr, se présentent comme « relativement atypiques ».

« **(10)** -j'y arrive. Il n'y avait pas que **des Talbi** dans cette affaire» (Khadra, 2003, p. 319).

Si on refuse ordinairement les déterminants (Chomsky, 1975, Sloat, 1969 et Kleiber, 1981, p. 306) c'est parce que l'association du Npr et d'un déterminant est souvent considérée comme le passage de l'anthroponyme au Nc (Vendler, 1967, p. 117-120).

La lecture générique du Npr

Le fonctionnement sémantico-référentiel du Npr tel le « Wadigazen » (Khadra, 2012, p. 11), peut être considéré comme générique dans la mesure où il réfère à l'Histoire des tribus Touaregs qui passe par différents états puisque le seul nom de « Wadigazen » est employé pour désigner l'ensemble des multiples instances de sa vie qui n'est jamais la même.

Une telle conception présuppose une représentation particulière des Npr qui, « sont cognitivement plus stables que les Nc, puisqu'ils désignent leur référent indépendamment des variations qu'il peut subir ... » (Riegel, Pellat et Rioul, 1994, p. 176).

Les Npr **employés communeusement vs les Nc employés proprieusement** (Leroy et Muni Toke, 2007).

L'emploi des Npr modifiés se présente alors comme un critère formel distinctif du nom propre. Toutefois, il découle de ce passage entre syntaxe et sémantique un changement de sens. Damourette et Pichon semblent indiquer, sans vraiment le préciser, que quelque chose se passe du côté du sens même du nom propre, de son sémième, qui serait en quelque sorte « enrichi » par sa communisation (Leroy et Muni Toke, 2007).

L'articulation des Npr « modifiés » ou « employés communeusement » selon des approches linguistiques récentes, recouvre des emplois divers : les emplois dits dénominatif, exemplaire, de fractionnement et démonstratif.

L'interprétation de l'emploi dénominatif

Il est communément admis que toute construction du Npr avec un article indéfini, singulier ou pluriel : est de type d'emploi modifié (Jonasson, 1994, p. 173-174).

(15) « Je suis **une Hillal**, moi. Dans mon temps on m'appelait Lalla » (Khadra, 2007, p. 42).

Le contenu sémantique de cet exemple peut correspondre à deux interprétations différentes soit à (être appelé N) selon le prédicat de dénomination kleibérien, ou le porteur de ce nom est un membre de la famille. La modification syntaxique conçue comme conséquence de la détermination, semble plus nette que la modification sémantique.

En langue arabe, rien n'est problématique quand on explicite la compatibilité d'un article indéfini et du Npr. Cet emploi n'a aucune particularité notable en ce qui concerne la détermination car excepté la nisba, l'indéfini est la marque générale en onomastique arabe car il demeure défini ; ils sont déterminés par eux-mêmes.

"**لا ينعت بالنكرة، لانه معرفة**... اعلم أن العلم بحسب الاصل لا تدخله الالف واللام، ولا يضاف، **لانه معرفة بالعلمية**، وأل والاضافة وسيلتان للتعريف" (الموسوعة الشاملة - شرح ابن عقيل(128/1))

L'indéfini en langue arabe s'exprime par اَلنَّكِرَةُ**.** Parmi les signes indiquant que le Npr est indéfini : la présence dutanwine التنوين (une double voyelle finale) ex : مُحَمَّد et l'absence de l'article اَلْ qui signifie en français (le, la, les, l') devant le Npr. Ainsi, il est impossible en langue arabe que les anthroponymes et les prénoms."بنى كلبون" –"قادة هلال"portent l'article défini aliflâm.

"منع دخول الالف واللام عليه، فلا تقول "جاء العمرو""

Quant au défini il s'exprime par اَلْمَعْرِفَةُ à travers la fréquente insertion de l'article ال.

"وفي هذه الحالة يشبه العلم اسم الجنس، فتصل به أل، وتضيفه، كما تفعل ذلك برجل وغلام، وقد جاء ذلك عنهم، فمن دخول " أل " على علم الشخص قول أبي النجم العجلي: باعد أم العمرو من أسيرها حراس أبواب على قصورها*"

L'interprétation de l'emploi exemplaire (parangon)

Par l'insertion de l'indéfini, le Npr devient syntaxiquement modifié « critère syntaxique », mais les relations d'ordre sémantiques, se trouvent loin d'être clairs.

(18) « -J'ai dis : quel est **ce Houbel** surgi des ténèbres ? » m'ont répondu : « c'est le mausolée du martyr. » J'ai dis : « où est **cette gloire à Riad el Feth** ? », « dans ces magasins interlopes où les caleçons sont exhibés comme des trophées ? »(Khadra, 2007, p.70).

La valeur dominante dans ces emplois est le changement dans le mode de référence. Le GN **ce Houbel** désigne-t-il **Houbel** lui-même **(statuette qui représente une divinité païenne arabe)** ou un lieu dont on indique des ressemblances avec **Houbel.**

De fait, dans la construction **(18)** le Npr continue de désigner son référent « initial » (Gary-Prieur, 1994, p. 146-149 ; Vaxelaire,

2005, p. 116).Mais, il le fait à travers l'expression d'une catégorie, et en tant que parangon.

L'interprétation de l'emploi de fractionnement

L'emploi ditde « fractionnement »(Jonasson, 1994, p. 173), représente le cas du Npr ne renvoyant pas à son référent tout entier, mais à une « facette », un « instant » de ce référent

(21) « C'est **un KadaHillal** débraillé, crasseux et abattu qui se présente, un matin blafard, à la ferme des Xavier » (Khadra, 2007, p. 93). On peut envisager un fractionnement à l'intérieur même du personnage**« un KadaHillal » :** comme unité onomastique décomposable en une suite **de** personnes différentes.

L'interprétation de [Ce + Npr]

Si cet emploi n'a aucune particularité notable pour Vaxelaire (2005, p. 113), Kleiber quant à lui, a consacré tout un article (1994) pour rendre justice à l'emploi du démonstratif [ce+ Npr] jusque-là oublié, pour expliquer le pourquoi de la procédure référentielle démonstrative. À cette hypothèse peut correspondre deux situations possibles : soit le locuteur a la capacité d'employer le Npr pour le réfèrent porteur du nom, soit il n'y a pas de précisions supplémentaires à apporter à l'impossibilité de l'emploi d'un Npr non modifié.

(24) « -Décris-nous un peu **ce Bob**» (Khadra, 2014, p. 196).

L'effet d'un tel mode de désignation [ce +Bob] entend marquer que le locuteur ne connaît pas personnellement le référent du nom. La question, qui est Bob ?, appelle une précision supplémentaire sur le porteur de ce nom : son portrait physique, son niveau d'instruction, sa situation familiale/professionnelle ou son origine ethnique, géographique… d'ailleurs c'est indiquer dans la réponse qui suit :

(25) « C'est une armoire à glace avec une balafre sur le menton. Dans les un mètre quatre-vingt-quatre. Le crâne rasé avec une queue -de- cheval. Il porte un piercing en diamant à l'oreille gauche. Pas très cultivé » [Khadra, 2014, p. 196].

Au même titre que le français (voir Kleiber article [1994] plus haut), l'arabe offre la possibilité d'emploi du démonstratif [ce+ Npr] mais sans l'article défini. Ainsi en arabe on peut dire :

"هذا الاسامة" "لا تدخل عليه الالف واللام" "هذا أسامه"=ce Oussama

Le paradigme dérivationnel

D'après l'approche dérivationnelle classique, la question des dérivés des Npr semble assez douteuse. Leur incapacité dérivationnelle est soulignée comme critère définitoire de la catégorie des Npr. Beaucoup de linguistes les considèrent comme munis d'une productivité minimale (Clarinval, 1967, p. 36-38, Molino, 1982, p. 9-10 et Lecomte-Hilmy, 1989, p. 22-25, Jonasson 1994, p. 34). Dans le contexte maghrébin, il existe en effet de nombreux mots dérivés de Npr (ex le nom « Abdelkader », a perdu son caractère sacré et il est employés sans la particule « Abd ». A cet effet, nous avons enregistré à travers les romans de Yasmina Khadra, les variantes suivantes : Kada/Kader/Kaddouri/Kouider/Kouadri/Kaddour. Et l'on peut considérer qu'Algérie appartient à la même « famille » morphologique qu'algérien, algérianisé, algérianisme, Alger, le parler algérois, l'algérois (région), etc. Comme le remarque Rey, «les noms propres fournissent non seulement des lexicalisations (un harpagon) mais des monèmes productifs (marxiste, marxisme, marxien) » (1977, p. 30). Pour Jonasson (1994), la dérivation ne peut s'appliquer à tous les Npr, notamment le cas des prénoms. Pourtant, nous avons bien obtenu des occurrences de « Noria, Nouara, Nour » formées sur « Nora » ou encore Zhaira, Zhour, Zahra, Zohra, Zahira, Mzora formés sur le prénom de la fille du prophète Mohamed (QSSL) «Fatima Zohra ».

Le paradigme flexionnel

Si on reprend quasi-textuellement le critère définitoire « traditionnel », les Npr de personnes n'ont pas de flexions morphologiques (Leroy, 2005a, Meiner, 1971, p. 91 et Sørensen, 1958, p. 136). Selon la théorie de la « flexion fixe », ils sont invariables en genre et en nombre « [les noms propres] sont invariablement d'un genre donné (comme les substantifs), mais aussi d'un nombre donné » (Togeby, 1982, p. 120). Dans l'exemple suivant le Npr est invariable :

(25) « [u]n tableau d'Issiakhem, **deux Meriem Ben** » (Khadra, 1999, p. 23).

Mais ils peuvent faire exception en n'existant qu'au pluriel comme pluraliatantum littéralement « au pluriel uniquement » qui les sortiraient du cadre de la désignation individuelle pour les engager à désigner un ensemble particulier d'individus.

(26) « [c]ertains racontaient qu'ils avaient sautés dans un paquebot en partance pour **les Amériques**… » (Khadra, 2013, p. 280).

L'orthographe arabe, quant à elle, réserve un emploi particulier pour le pluriel des Npr [3]:

زيد فجمعهم هؤلاء **آباءالزّيدينعبد الله وعبيد الله وعباد الله** فقد ظهر الآن الاختيار عند سيبويه أن يوحد الاسم المضاف من الكنية ولا يثنى يجمع فتقول في **أبي زيد** هؤلاء **آباء زيد**، وذكر أنه قول يونس وأنه أحسن **من آباء الزّيدين** أ ا"

En français, l'emploi de l'article la/le qui accompagne les toponymes supposerait directement leur genre, la France, le Maroc. En revanche, en langue arabe, l'article définit qui accompagne les toponymes (jamais pour l'anthroponyme et les prénoms : voir plus haut) ne révèle la question du genre que du point de vue de la conception mentale.

" وعلم الجنس . "موضوع للماهية **بقيد التشخيص الذهني** . ا هـ[4].

Car le sens conféré par l'usage ne dépend en aucun cas de l'article défini الألف واللام

و"لا فرق بينه و بين المعرفة" بال "الجنسية من حيث الدلالة على الجنس"

القاهرة/féminin العراق/masculin

Mais, dans les exemples suivants le nom de la ville d'Alger parait plus « épineux ». Est-il masculin ou féminin ?

(27) « Ah ! **Alger**… **Blanche** comme un passage à vide» (Khadra, 2014, p. 14 /15/17).

(28) « À quarante ans elle demeure, la chagatte la plus convoitée du **Grand-Alger** » (Khadra, 2007, p. 47).

On remarque bien que ces exemples pris des romans d'Y. KHADRA illustrent l'hésitation de l'attribution d'un genre au nom « d'**Alger ».**

[3] http://www.alwarraq.com
[4] http://library.islamweb.net/newlibrary/display_book.php?

La monoréférentialité du Npr

La présence du [Npr] en emploi « nu » ou « standard » fait supposer que le [Npr] effectue une désignation unique et individuelle. Dans l'exemple suivant :

(31) « -Tout doux, **Jonas** !» (Khadra, 2008, p. 212).

Le prénom **« Jonas »** réfère bien, respectivement, à la seule personne nommée **« Jonas »**.

L'arabe à l'instar du français, « distingue » ses Npr par la désignation unique et individuelle, comme l'illustre la définition de سيبويه[5].

"إن هذه الأسماء معارف **كزيد وعمرو وهِنْد ودَعْد** إلاّ أن اسم **زيد وهند** يختص شخصاً بعينه دون غيره من الأشخاص وأسماء الأجناس يختص كلُّ اسم منها جنساً كل شخص من الجنس يقع عليه الاسم الواقع على الجنس".

Ce critère définitoire de la monoréférentialité invite à considérer de plus près l'idée de la désignation unique d' « un individu, d'un lieu, d'un objet ou d'un événement » qu'opère le Npr, contrairement au Nc qui désigne une classe d'individus ou d'objets, une catégorie ou un concept. Cependant, personne ne peut nier qu'il n'y a pas un lien dénominatif fixe durable entre le Npr et les individus. Mais, lorsqu'on aborde un nom sujet à l'homonymie on se rend compte qu'il désigne plusieurs personnes. Les anthroponymes présentent de nombreux cas d'homonymies. L'étude menée par l'office national des statistiques de Grande Bretagne a montré que le classement des prénoms les plus donnés à Londres et en Angleterre, pour 2012, **c'est le prénom Mohamed qui est le plus utilisé :** « **Mohamed**, prénom le plus donné à Londres et un peu partout en Europe »[6]. La même source montre que« Le prénom « **Mohamed »** fait partie des cent prénoms les plus donnés dans la capitale française entre 2004 et 2011».

Le critère de l'unicité référentielle nous permet de conclure que même si ce dernier entre souvent dans la définition du Npr, il ne peut suffire à le définir ni à en délimiter la catégorie. Le Nc peut répondre dans certains cas à la monoréférentialité et constituer

[5] http://www.alwarraq.com

[6] http://www.halalbook.fr/actufiche-17-1416.html?Mohamed-pr%C3%A9nom-le-plus-donn%C3%A9-%C3%A0-Londres-et-un-peu-partout-en-Europe.

par là un contre-exemple en réponse à la spécificité de l'unicité référentielle du Npr.

Dès lors, qu'on ait admis le caractère définitoire particulier du Npr, parviendrons-nous à lui donner un sens valable ?

Qu'est-ce que le sens du nom propre ?

- « C'est quoi ton vrai nom ?
- **Amayas.**
- Il signifie quoi ?
- Guépard, je crois, ou quelque chose comme ça.
- **Amayas**…c'est beau. on dirait un prénom de fille **»** (Khadra, 2014, p. 311).

Pour les linguistes[7], le Npr relève de l'extralinguistique. Le débat sur le sens ou l'absence de sens du Npr se trouve donc partagé par deux courants logiciens : d'un côté les descriptivistes (Frege, Russel, Searle) pour qui le Npr est une description déguisée, de l'autre les causalistes (Mill, Kripke), selon lesquels le Npr réfère sans assigner de sens. Cependant, J.-L. Vaxelaire s'oppose à cette conception en jugeant ces conceptions trop réductrices (2005, p. 35) (ne sont que « fantômes de substances » (2005, p. 13). Plutôt que de parler du sens a priori, mieux vaut offrir une définition. Si l'étude de la sémantique du Npr est si difficile, c'est en partie parce que le mot sens a reçu de multiples définitions.

L'idée que les Npr n'ont pas de sens, est la plus dominante et la plus admise de nombreux sémanticiens. « [l]e point de vue le plus répandu aujourd'hui consiste à affirmer que les noms propres peuvent avoir une référence, mais n'ont pas de sens » (Lyons, 1987, p. 178). Donc, l'absence de sens est de principe. Une grammaire d'usage indique que le Npr « n'a pas de signification véritable, de définition : il se rattache à ce qu'il désigne par un lien qui n'est pas sémantique, mais par une convention qui lui est particulière ». Grevisse et Goosse (1993,p. 303), quel sens peut-il être dégagé du réfèrent ? Puis, du fait que le nom propre réfère à un type de particulier, ceci ne conclut-il pas à un sens ? Ainsi, la relation au référent constitue le critère essentiel de sa sémanticité. En effet, Kleiber pose une règle de subordination référentielle

[7] Par Saussure. Voir plus haut.

selon laquelle « les noms propres doivent avoir un sens, puisqu'ils permettent un acte de référence » (1981, p. 325). Plus tard, Rastier a le mérite de donner une formulation de la théorie de la sémantique interprétative en prônant pour une linguistique dite déontologique (Rastier, 1990(a), p. 29).

Typologie de Bauer

Dans sa tournée des équipes, l'enseignant s'assure du progrès de la lecture et de la compréhension, et il donne une aide stratégique. Il fournit aux étudiants une typologie modèle pour que chaque équipe puisse faire le classement des Npr collectés. Cette typologie originale a été plus affinée et plus étendue par BAUER (1985). Elle est suffisamment générale pour être utilisable sur différents types de corpus. Elle s'appuie sur cinq sous-catégories, organisées et hiérarchisées.

- Les anthroponymes (noms de personnes. Ils se déclinent en patronymes, prénoms, pseudonymes, noms mythiques ou mythologiques…, surnoms et hypocoristiques…, noms traditionnellement donnés aux animaux domestiques… Cette catégorie peut aussi inclure les noms de groupes humains (artistiques, politiques, sportifs).
- Les toponymes (noms de lieux : noms de villes, de pays, les noms de quartiers, les noms de montagnes, les mers et des cours d'eaux, les noms de rues, de déserts, d'édifices ou de monuments, d'installations militaires…).
- Les ergonymes (noms de marques, d'établissement ou d'institution, d'objets mythiques, titres de livres, tableaux, films etc.).
- Les praxonymes (noms de faits historiques, de maladies de lois ou de théorèmes, évènements culturels…)
- Les phénonymes (ouragans, tempêtes, cyclones, astres, et planètes considérés en tant que tels.)

Enseigner la littérature par l'onomastique littéraire

Dans cette optique, le professeur guidera les équipes vers la définition de l'onomastique littéraire et le développement des hypothèses suivantes :

1- La valeur sémantique du Npr en discours se détermine selon des sèmes inhérents/afférents.

2- L'attribution des noms dans l'œuvre de Yasmina Khadra s'établit selon le critère de la réalité.

L'onomastique, du grec « onoma » qui signifie nom, est la science de l'étymologie des noms propres. L'onomastique littéraire s'attache à l'étude des noms propres dans les œuvres littéraires et notamment à la découverte du « sens caché » des noms de lieux ou de personnages dans la langue de la littérature qui est plutôt une langue symbolique, une langue où domine l'allusion, où le lecteur est sans cesse amené à mettre en œuvre une série indéfinie de codes culturelles.

En examinant la spécificité des Npr, on constate une sémantique substantielle : ils construisent le sens et permettent une richesse discursive du sens actuel en discours. Il s'agit du sens discursif : sens étroitement lié au discours (ou la parole) mais non à la langue. Il convient de remarquer à ce propos dans la sphère de la parole au-delà de la visée particularisante initiale qui définit le Npr en langue, que le Npr voit son sens changé par les discours. Par exemple, dans « Qu'attendent les singes » sous le prisme de la sémantique interprétative, le Npr **Béni Kelboun**[8] est composé de deux morphèmes : **Béni Kelboun** : contient les sèmes inhérents /animé/, /humain/, /arabe /, /pluriel/ et -le sème /masculin /. En contexte littéraire, ce prénom s'enrichit au fil du texte et peut se doter de nombreux sèmes afférents (/génétiquement néfastes/, /mentent par nature /, /trichent par principe/, /nuisent par vocation /). Par rapport à l'ajout des sèmes afférents, un nombre important de défauts s'est développé pour donner naissance à une valeur sémantique discursive nouvelle : l'invective et l'injure. C'est pourquoi, le passage de la langue au discours attribue au gré des besoins de signifier une corrélation avec un signifiant (Sa) et un référent (R).

En effet, le référent lié à la violence verbale désignée par le Npr d'insulte (voir le bas de page), réussit à connoter péjorativement

[8] Dans la mythologie araberbère, BèniKelboun désignaient les tribus cannibales qui s'attaquaient aux pèlerins et aux missionnaires itinérants avant l'ère du transport en commun. Aujourd'hui on appelle BèniKelboun les opportunistes sans scrupule qui ont institué l'encanaillement en dogme. [Note de l'auteur Y. Khadra, 2014,p. 152].

des lieux d'identification qui, autrement, jouissent d'une reconnaissance mondiale et sociale positive.

« Il y a **Ali Bey** affectueusement surnommé **Ali Baba** le Voleur, directeur d'une importante banque ; le sénateur **Slim Touta**, milliardaire et analphabète qui ne connait de la politique que les banquets et les voyages à l'étranger aux frais de la République ; **Ben Dahmane**, énorme comme un sacrilège, porte-parole du PDD (ce qui ne l'oblige guère à tenir la sienne) ; **TajedineLyès**, ancien diplomate réinvesti dans l'import-export ; et **Ed Dayem** » (Khadra 2014, p. 151). **Ed Dayem** « un super citoyen exonéré d'impôts », « un erratum historique…une ordure doublée d'un traitre en passe de faire d'un pays, un dépotoir et d'une nation un cheptel » (Khadra, 2014, p. 344)

Ces Npr, effectuent une identification passive de l'autre, traduisant la ressemblance en appartenance aux tribus cannibales. Le sens discursif du Npr **Béni Kelboun** nous aide à comprendre la nature et la portée du vecteur central de l'invective qui est de fonction purement expressive : insulter et dénoncer les gouverneurs algériens.

Mais sous des procédés identiques peuvent se loger des sèmes différents du Npr pour faire jouer à un même paradigme discursif des sens bien différents selon les discours.

Dans le cadre de l'onomastique littéraire, les noms des personnages (dits fictifs) et les noms des individus réels sont présentés conjointement. L'acte de nommer les lieux ou les personnes n'est jamais en vain. A contrario, « Il est un souci maniaque de la plupart des romanciers pour choisir le nom ou le prénom de leur personnage » (Hamon, 1977, p. 147). Relativement à ce choix nominatif explicite, le nom (prénom, surnom diminutif…) devient l'indice le plus directe pour démasquer quelques réalités parce que le nom trahit et traite à la fois une somme d'originalité de manière implicite : un caractère, un défaut, une qualité, une profession, en somme toute une idéologie. Généralement, il est source et support d'une intense activité d'identification. Le porteur du nom est ipso facto identifié par rapport à ce nom. Ce dernier se manifeste comme une vision, un arrière-plan, voire une finalité attendue qui autorise un jugement fin et attentif de cet emploi dans le roman.

Cet acte nominatif est une méditation volontaire qui se prête à l'actualisation des intentions narratives de l'auteur- dramaturge et fournit des motifs de justifications, sans pour autant oublier l'apport précieux apporté par cette désignation qui trouve appui au niveau de l'interprétation et de la lecture nominative du personnage romanesque.

La présence des noms de fiction dont le choix n'est jamais un jeu du hasard est matière abondante chez Yasmina Khadra. La construction onomastique (simple, banale ou étrange) est toujours significative et demande à être expliquée. D'ailleurs, nommer ses personnages, ses lieux est un acte tributaire de nombreuses interprétations vu ses multiples déterminations sociales, attitudes idéologiques et politiques. Nous remarquons qu'un grand nombre de ces noms propres sont soumis à une relation de redondance entre l'univers référentiel et l'univers fictionnel à travers l'effet qu'ils exercent sur le lecteur, en rendant compte en même temps de leur réception par ce dernier :« Les noms de personnages sont ainsi écartelés entre l'univers référentiel et l'univers fictionnel, et forcément affectés, d'autre part, par l'irréductible distance qui sépare le monde du texte du monde du lecteur » (Baudelle, 1995, p. 25-40). L'aspect référentiel du personnage romanesque est un facteur essentiel pour connaître son essence et interpréter sa fonction dans l'ensemble de son œuvre.

En tant que signes, ils soulignent une opposition entre l'onomastique réelle et l'onomastique littéraire, où chacune d'entre elles répond à une intention de sens. Y.Baudelle, explique que la fiction, soumettant les noms propres à un double processus de sémantisation et de motivation, instaure une relation de redondance entre les signifiés du nom et les signifiés textuels du personnage qui le porte.

L'écrivain essaye de concilier les deux tendances pour obtenir un emploi optimisé du nom propre. Dès lors, le système nominatif choisi par Yasmina Khadra est assez particulier et la nomination de ses personnages n'est pas du tout gratuite. Par ex : **Djamila Bouhired**→femme militante du FLN ;

Houari Boumedienne→colonel et un homme d'État algérien ;

Ben Bella→ combattant de l'indépendance algérienne et un homme d'État algérien ;

Baba Arroudj→ Corsaire puis Bey (gouverneur) ottoman d'Alger ;

Ferhat Abbes →partisan d'une Algérie multiculturelle ;

Emir Abdelkader →chef de la révolte contre l'armée coloniale au XIXe ;

Emir Khaled →petit-fils de l'émir Abd El-Kader ;

Ben Badis, →partisan du mouvement réformiste musulman.

Elle est faite pour véhiculer une somme de différentes valeurs (politiques, religieuses, etc.).

L'auteur, explicite le mode d'attribution des anthroponymes et des toponymes tout au long de ses romans en fonction du contexte de la réalité. Et ce, afin d'apporter une part active à la mise en œuvre de la compréhension du roman parce que « L'être du personnage dépend d'abord du nom propre qui, suggérant une individualité, est l'un des instruments les plus efficaces de l'effet de réel» (Baudelle, 1995, p 25-40).Les noms attribués se déploient tout au long du roman ; ils « murmurent le réel » au lecteur en rendant les personnages aussi réels que possible sous leur mouvance dominante dans l'œuvre. Par rapport à l'élément historique choisi par l'écrivain, le personnage ressemble étrangement aux personnes de la vie réelle. L'« Etre de fiction, créé par le romancier ou le dramaturge, que l'illusion nous porte abusivement à considérer comme une personne réelle »(Jouve. 1992, p.34).Dans la perspective de rendre vrai le personnage littéraire et l'inscrire dans un univers réel, Yasmina Khadra favorise l'apport des noms qui appartiennent d'ordinaire à des personnes réelles, à des personnes de l'Histoire, des noms à forte connotation. Il emprunte des noms véritables de la société reflétant clairement la culture de l'écrivain. Il use de la vraisemblance, et du réel dans le système onomastique romanesque, il fait dans son choix, un transfert sur des personnes réelles. Ces noms sont forcément affectés, du monde conjoncturel des années quatre-vingt-dix, de la période dite « décennie noire ». Ils présentent néanmoins une « plausibilité » pour signaler le projet de « l'islamisation » de l'Algérie durant cette période.

Cheikh Abbas Madani/ Cheikh Ali Belhadj/ « ce sont les deux Leaders du FIS (Front Islamique du Salut) », Emir du GIA (Groupe Islamique). L'attribution de ces Npr, s'affichaient à l'intérieur des

groupes islamistes et dans les maquis pour que les terroristes ne puissent être identifiés par les forces de l'ordre. Ils font référence à la société algérienne « musulmane » telle que projetée par les groupes islamiques. Nous avons ainsi, une liste de pseudonymes des islamistes terroristes puisés dans l'imaginaire onomastique religieux musulman : Abou Daoud/« père de Daoud, nom du prophète, «aimé, chéri». Abou Abderrahmane/« père d'Abderrahmane, l'un des attributs de dieu (esclave de celui qui pardonne) ». Abou El Kassem/« nom du prophète Mohamed (QSSL) par rapport à son fils, El Kassem » Abou Horaira/« père des chattons ». Abou Lhoul/« père de Lhoul ». Abou Marièm/ « pére de Marièm ». Abou Seif/« père du Seif, du sabre ». Abou Talha/« pére de Talha (Abou Talha–Al Ansàry archer devenu célèbre par son exploit lors de GhazaouetUhud en défendant le prophète) ». Abou Tourab/« pére de la terre, surnom attribué par le prophète à Ali Ibn Abi Taleb». Handala/« jeune homme, exemple de courage et de fidélité à la cause de l'Islam. Il mourut le jour de son mariage à (Ghazaouet Uhud) ». Doujàna/« par référence à Abou doudjàna, l'homme au turban rouge, pilier de l'armée musulmane ».

Ces personnages historiques laissent deviner fortement le facteur réel. Chaque nom fonctionne comme une unité de l'Histoire d'Algérie. Ils sont de racines arabes pleines de sens fixé et bien gravé dans la mémoire des algériens.

Conclusion

Au terme de cette recherche, il convient de rappeler que nous avons adopté l'approche coopérative pour mettre en évidence l'importance de « L'apprentissage coopératif ». Les enseignants reconnaissent l'onomastique dans les productions littéraires algériennes comme perspective intéressante à étudier parce qu'il ne s'agit pas seulement d'enseigner la littérature, il s'agit plutôt de stimuler la réflexion et la pratique pour enrayer la désaffection des filières littéraires dans le système LMD, à travers un outil méthodologique nouveau. Les étudiants regrettent de ne l'avoir pas connu plus tôt car l'onomastique maghrébine est étroitement liée à la culture, à l'Histoire et à l'affirmation identitaire.

Références bibliographiques

Baudelle, Y. (avril 1995). Sémantique de l'onomastique fictionnelle : esquisse d'une topique. In *Le Texte et le Nom*, Actes du colloque de Montréal, édités par Martine Léonard.

Benramdane, F. (1995). *Toponymie et transcriptions françaises ou francisées des noms de lieux de la région de Tiaret*. Mémoire demagister, Bouzaréah-Alger : ILE.

Cheriguen, F. (1993). *Toponymie algérienne des lieux habités (les noms composés)*. Epigraphe. Alger : Dar el-ijtihad.

Dictionnaire le petit Larousse Illustré. (1989). Paris : Larousse, p. 575.

Dubois, J. (1965). *Grammaire structurale du français : nom et prénom*. Paris : Larousse.

Durand Guiziou, M.-C. (2002). L'onomastique, l'onomaturge et le roman. *Biblioteca filoló xica galega* i instituto da lingua galega 1 actas do xx congresointernacional de cienciasonomásticas. Santiago, 1999. A coruña : Universidad de las palma, p. 1673-1682.

Eugène, N. (1983). L'onomastique littéraire. In *Poétique,* (54).

Gary-Prieur, M.-N. (1991a).La modélisation du nom propre. *Langages* 92.

Grevisse, M. (1964). Le Bon Usage. (8e éd.). rev., J. Duculot (Ed.). Paris : Hatier.

Hamon, P. (1977). Pour un statut sémiologique du personnage. In *Poétique du récit* (p. 147). Paris : Seuil.

Jonasson, K. (1994). *Le nom propre : Constructions et interprétations*, Gembloux et Louvain-la-Neuve: Duculot, p. 69.

Jouve, V. (1992).*L'effet personnage dans le roman*. Paris : Presses Universitaires de France, p. 34.

Khadra, Y. (1998). *Les agneaux du seigneur*. Paris : Julliard édition.

Khadra, Y. (1999). *A quoi rêvent les loups*. Paris : Julliard édition.

Khadra, Y. (2008). *Ce que le jour doit à la nuit.* Alger: Julliard édition.

Khadra, Y. (2012). *Chants cannibales.* Alger: Casbah édition, 2012. p. 205.

Khadra, Y. (2014). *Qu'attendent les singes.* Alger : Casbah édition, p. 360.

Kleiber, G. (1981). *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*. Metz: Centre d'Analyse Syntaxique, p. 538.

Lehrer, A. (1994). Proper Names : Linguistic Aspects. *The Encyclopedia of Language and Linguistics*.

Leroy, S. (2005). Noms propres : la modification // *Langue Française* 146, Larousse, p. 83-98.

Leroy, S. et Muni Toke, V. (2007). Une date dans la description linguistique du nom propre : l'*Essai de grammaire de la langue française* de Damourette et Pichon. *Lalies*, 27, p. 115-190.

Mercier, G. (1924). Journal asiatique Octobre-*décembre La langue Libyenne et la toponymie antique de l'Afrique du nord*. Paris : Imprimerie nationale.

Nyrop, K. (1925). *Grammaire Historique de la langue française,* 6 vols. Copenliagen : Gyldendalske Boghandel.

Rey, A. (1977). *Le lexique : images et modèles : Du dictionnaire à la lexicologie.* Paris : Armand Colin.

Rey, A. et Delesalle, S. (1979). *Problèmes et conflits lexicographiques*, *Langue française*, 43, p. 4-26.

Riegel, M. ; Pellat, J. C. et Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.

Sørensen, H.-S. (1958). *Word-classes in Modern English – with special reference to proper names, with an introductory theory of grammar, meaning and reference.* Copenhague, p. 189.

Sørensen, H.-S. (1963). *The Meaning of Proper Names.* Copenhagen : G. E. C. Gad., p. 117.

Vaxelaire, J. L. (2005). *Les noms propres – Une analyse lexicologique et historique.*Paris : Honoré Champion, p.953.

Vendler, Z. (1967). *Linguistics in philosophy.* Ithaca NY: Cornell University Press.

Yermeche, O. (2008). *Les anthroponymes algériens: Etude morphologique, lexico-sémantique et sociolinguistique,* (t 1.), (Thèse de doctorat en linguistique).

Références sitographiques

http://www.alwarraq.com

http://library.islamweb.net/newlibrary/display_book.php?html?Mohamvbed-pr%C3%A9nom-le-plus-donn%C3%A9-%C3%A0-Londres-et-un-peu-partout-en-Europe.